



SANGARIS, FIN DE MISSION

Jean-Yves Le Drian vient d'annoncer depuis Bangui en République centrafricaine la fin de l'opération SANGARIS. Le ministre a notamment déclaré : « Cette opération a été un succès ... elle a parfaitement rempli ses trois missions, mettre fin au chaos, accompagner la montée en puissance des forces internationales et permettre la tenue d'élections démocratiques ». Lancée en 2013 en qualité de force de réserve au profit des casques bleus déployés au sein de la mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies en centre Afrique (MINUSCA), cette opération a réussi à rétablir des conditions acceptables de paix et de sécurité pour les populations civiles. La MINUSCA continue néanmoins sa mission pour éviter toute nouvelle dérive.

Les matériels et les véhicules engagés au titre de SANGARIS sont soit acheminés sur d'autres théâtres d'opérations soit rapatriés en France par voie routière puis maritime ou aérienne.

La France continue à participer à la mission de l'ONU ainsi qu'à la mission de formation de l'armée centrafricaine mise en place par l'Union Européenne. Le retrait de SANGARIS sera compensé par un renforcement de la présence française au sein même de la MINUSCA avec, entre autres, le déploiement d'une unité de drones tactiques. Ces mesures montrent la volonté de la France de ne pas abandonner la République centrafricaine et de rester présente et active.



Lieutenant-colonel(H) Gérard NOURY

NOUVELLES ORIENTATIONS MINISTERIELLES DE LA DÉFENSE

Suite à une décision ministérielle du jeudi 28 juillet, la création de 400 emplois civils et militaires supplémentaires est décidée en complément de la suppression de toute déflation d'effectifs jusqu'en 2019. Ces moyens supplémentaires seront prioritairement affectés aux besoins des forces opérationnelles, à la cyber sécurité, au renseignement et à la fonction protection. Parallèlement, des réorganisations continueront à être menées pour réorienter des effectifs vers ces priorités.

SOMMAIRE

- Sangaris, fin de mission	1
- Nouvelles orientations de la Défense	1
- Assises des Codés d'Île-de-France	2
- Chammal, intensification des frappes	3
- Hommage aux harkis	3
- Le Renseignement	4
- Le Rafale évoluée	4
- Partenariat Défense – Education nationale	4
- Bibliographie – renseignements pratiques	5

Toutes les composantes des armées seront concernées par ces réorientations. La Marine nationale créera un peloton de surveillance maritime et portuaire à Dunkerque. L'armée de l'air préparera la montée en puissance de nouvelles flottes d'aéronefs.

Un effort particulier sera mené pour attirer les plus jeunes vers les métiers de nos armées. Un quatrième centre de service militaire volontaire ouvrira à Châlons-en-Champagne en janvier 2017.

Commandant (H) Jean-Pierre LATREILLE,

PREMIÈRES ASSISES DES CORRESPONDANTS DÉFENSE D'ÎLE DE FRANCE



Général de brigade Pierre GRECO

Les assises des correspondants défense de l'Île-de-France se sont tenues le samedi 8 octobre. Pour cette première édition, près de 200 personnes étaient présentes à l'École militaire. Introduites par le commandant (RC) Jean-Thierry Guilleré-Delangre, initiateur du projet, ces assises ont été animées par Aude Leroy, journaliste à Europe 1 et spécialiste des questions de défense et de sécurité.

En introduction le général de brigade Pierre Greco, adjoint au gouverneur militaire de Paris (GMP) a évoqué le positionnement des armées dans le cadre de la relation Armée/Nation, le correspondant Défense étant son relais incontournable auprès des communes et de la population.

L'opération Sentinelle a été largement évoquée, et notamment le quotidien des soldats, fait de contacts rudes et d'agressions régulières, dont la presse se fait rarement l'écho.

Le colonel Frédéric Lelièvre, représentant le préfet Marc Meunier, secrétaire général de la zone de défense et de sécurité de Paris a ensuite parlé de façon détaillée et très instructive des fonctions régaliennes qui sont du ressort du préfet de Paris en Ile-de-France (la particularité étant que deux préfets se partagent des compétences distinctes en IDF telles que la lutte anti-terroriste, la sécurité civile, la défense ou la sécurité économique). Il a également évoqué le plan communal de sauvegarde (P.C.S) qui concerne les réseaux structurants que sont l'énergie, le téléphone, l'alimentation en carburant ainsi que les transports.

Après ces premières interventions, les assises se sont articulées autour de deux tables rondes. La première était centrée sur la gestion des inondations, avec le cas concret de la récente crue de la Seine et de ses affluents. La seconde s'est focalisée sur le correspondant Défense, ses missions et ses relais.

En matière de gestion de crise, Didier Limoges, maire-adjoint de Moret-sur-Loing (77), a apporté son témoignage sur les modalités de réaction d'une commune au cœur des inondations de la Seine et de ses affluents. Philippe Legall, président de la délégation régionale Croix-Rouge Ile-de-France, est revenu sur le rôle de l'organisation dans la mise en place des dispositifs de gestion de crise et d'accueil de sinistrés. Il a rappelé l'importance des bénévoles dans le fonctionnement de la Croix-Rouge française. Bertrand Lotte, directeur des règlements de la société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics (SMABTP), a exposé le contexte du régime des remboursements liés aux sinistres subis.

Pour le rôle et les missions du correspondant Défense, Pascale Trimbach, maire-adjointe à Saint-Mandé et correspondant Défense, a évoqué ses relations avec la délégation militaire départementale (DMD) et son engagement au travers des actions pour le devoir de mémoire et l'information des jeunes.

Sébastien Duranceau, conseiller municipal et correspondant Défense de Lagny-sur-Marne (77), a apporté son témoignage et son approche du rôle de correspondant Défense en tant qu'élus nouvellement installé. Enfin, Jean-Baptiste Henry, lieutenant (RC), conseiller municipal et correspondant Défense de Voisins-le-Bretonneux (78), est revenu sur les rôles et missions respectifs des correspondants Défense et des réservistes citoyens, en insistant sur le fort parallèle entre les deux.

La table ronde a été conclue par quelques statistiques sur l'assistance. Sur 1280 communes d'Île-de-France, près de 860 invitations ont été lancées et 160 élus ont répondu positivement. 60% de conseillers municipaux et 35% de maire-adjoints parmi les présents ; et les Yvelines ont apporté le plus fort contingent avec près de 45% de l'assistance. On y verra sans aucun doute une belle concrétisation des efforts du lieutenant-colonel Georges Haxaire, délégué militaire départemental adjoint, ces dernières années dans le département.

La conclusion de ces premières assises a été assurée par le général de corps d'armée Bruno Le Ray, gouverneur militaire de Paris (GMP). Après une synthèse riche, il est revenu avec force sur la relation et le relais Armée/Nation que doit entretenir le correspondant Défense. « Se faire connaître de la jeunesse afin de susciter des vocations » est un message vital, pour assurer la proximité de nos armées avec les citoyens et pour relever les défis du recrutement des années à venir.



Général de corps d'armée Bruno LE RAY

**Lieutenant de vaisseau(H) Marcel FARGE
et Lieutenant (RC) Jean-Baptiste HENRY**

CHAMMAL, INTENSIFICATION DES FRAPPES



Porte avions Charles De Gaulle

Le groupe aéronaval (GAN) avec le porte-avions Charles-de-Gaulle est engagé dans les opérations au Levant (Syrie-Irak) au sein de la coalition « Inherent Resolve ». Depuis le 30 septembre des opérations conjointes entre les Rafales de l'armée de l'air et ceux du Charles-de-Gaulle ont été menées. Cet engagement prend une dimension toute particulière au moment où les forces irakiennes s'apprêtent à reprendre la ville de Mossoul. Il faut aussi noter que ces actions sont complétées par les tirs terrestres du détachement français d'artillerie au sein de la « Task Force » baptisée Wagram.

Le dispositif mis en place dans le cadre de l'opération CHAMMAL comprend principalement trente-six Rafales (douze pour l'armée de l'air et vingt-quatre pour la marine nationale) et un détachement d'artillerie CAESAR (camion équipé d'un système complet de tir avec canon de 155). Ces éléments opérationnels sont appuyés par des avions de contrôle aérien, de ravitaillement et de patrouille. Une centaine de militaires sont projetés à Bagdad et Erbil pour la formation et le conseil des états-majors et unités irakiennes.



Canon de 155 Caesar en action

Lieutenant-colonel(H) Gérard NOURY

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX HARKIS

Le dimanche 25 septembre 2016, a eu lieu au monument aux morts de Versailles une cérémonie d'hommage aux harkis et autres formations supplétives. De nombreuses personnalités étaient présentes dont M. Serge Morvan, préfet des Yvelines, M. François de Mazières député-maire de Versailles, Mme Mairie-Annick Duchêne, sénatrice, le lieutenant-colonel Georges Haxaire, délégué militaire départemental adjoint, M. Jean-Baptiste Romain directeur de l'ONAC-VG des Yvelines.

Le message d'hommage aux harkis écrit par M. Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense chargé des anciens combattants et de la mémoire, a été lu par M. Serge Morvan, préfet des Yvelines.

Cette journée a été instituée par un décret du 31 mars 2003 pour rappeler le souvenir des indigènes qui se battaient au sein de milices supplétives pour conserver l'identité française en Algérie. Ces combattants ont été peu soutenus par la France au moment de l'indépendance algérienne, massacrés pour ceux restés en Algérie, et logés dans des structures précaires pour ceux revenus en métropole notamment dans les hameaux de forestage.



Le même jour a eu lieu une cérémonie à l'hôtel national des Invalides à l'occasion de laquelle était présenté le bilan de la deuxième année du plan harkis élaboré en accord avec les principales associations concernées en 2014. Ce plan comprend une dizaine de mesures concrètes visant une intégration entière des harkis et de leur famille à la communauté nationale dans le domaine de la reconnaissance avec le développement d'actions sur le devoir de mémoire et de la réparation avec des mesures d'aides sociales (aides au logement, aides financières).

Commandant (H) Jean-Pierre LATREILLE,

LE RENSEIGNEMENT

Il a paru nécessaire au ministre de la Défense de définir les missions exactes du Renseignement. Une nouvelle loi a donc été promulguée par le président de la République le 24 juillet 2015. Le but de ce nouveau texte est de rechercher, collecter, exploiter et mettre à disposition du gouvernement les renseignements relatifs aux enjeux à la fois géopolitiques, étatiques, ainsi qu'aux menaces et risques pouvant affecter la vie de la Nation sur le territoire national comme à l'étranger.

Le ministre de la Défense dispose de trois services spécialisés dans le renseignement :

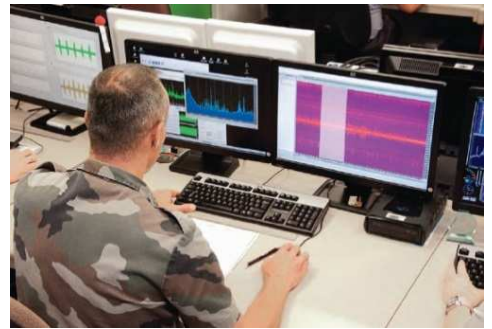
- La Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE)
- La Direction du renseignement militaire (DRM)
- La Direction du renseignement et de la sécurité de la Défense (DRSD)

Ces trois services travaillent étroitement avec :

- la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ)
- La Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED)
- Le traitement du renseignement et l'action contre les circuits financiers du ministère de l'Economie et des Finances.

Avant cette nouvelle loi, la France était une des dernières démocraties occidentales à ne pas disposer de cadre légal de ces différents services. A l'heure actuelle ces six services travaillent en étroite relation avec des missions bien précises et des formalités pour la mise en œuvre des techniques du renseignement (indépendance nationale, prévention du terrorisme ..) prenant en compte les évolutions technologiques de l'information (Internet et téléphones portables).

En parallèle, la DGSE, unique service à recueillir le renseignement à l'étranger, va se développer considérablement au cours des cinq années à venir avec environ six-cents collaborateurs supplémentaires. En conclusion, ce sont les habitudes de travail qui doivent changer. Une adaptation à une plus grande complexité d'utilisation de nos capacités, elles-mêmes soumises à de nouvelles modalités d'autorisation pour le recours à certaines techniques inexistantes jusque-là, est indispensable.



Commandant (H) Jean-Pierre LATREILLE

LE RAFALE ÉVOLUE

Au moment où l'actualité nous montre le succès du Rafale à l'exportation, ses capacités ne cessent d'être étendues :

le 8 septembre 2016, le centre d'expérimentations pratique et de réception de l'aéronautique navale (CEPA/10S) a organisé un test grandeur nature pour évaluer la capacité du Rafale d'emport et de largage d'une bombe de 1000 kg à guidage laser après catapultage du porte-avions. Cet essai a été réussi au-delà des prévisions.

Le programme du Charles-de-Gaulle se préparant pour sa prochaine mission de projection, il a fallu trouver un créneau pour mettre en œuvre tous les acteurs.

C'est donc prochainement que le Rafale sera homologué pour ce type d'armement.



Capitaine de frégate (H) Bernard MARCQ

PARTENARIAT DÉFENSE – ÉDUCATION NATIONALE

Les établissements scolaires du département des Yvelines procéderont pour l'année scolaire 2016-2017 à des exercices destinés à tester la validité des plans particuliers de mise en sécurité (PPMS). Quatre secteurs géographiques ont été définis pour fixer la date de ces exercices :

- | | |
|-----------------------|--|
| - Le 28 novembre 2016 | Saint-Quentin-en-Yvelines - Rambouillet |
| - Le 6 janvier 2017 | St Germain-en-Laye - Poissy - Sartrouville |
| - Le 27 février 2017 | Mantes - Les Mureaux |
| - Le 13 mars 2017 | Plaisir - Versailles |

BIBLIOGRAPHIE

- Le Président et la bombe
par Jean GUISNEL et Bruno TERTRAIS
Spécial prix de Brienne 2016
- Corée du Nord, un état-guérilla en mutation
par Philippe PONS
- Zbigniew Brzezinski – Stratège de l'empire
par Justin VAÏSSE

Informations pratiques



Revue disponible par abonnement

- Armées d'aujourd'hui
- Terre information magazine
- Air actualités
- Cols bleus
- Marine



ECPAD - Service abonnements
2 à 8 route du Fort
94 205 Ivry-sur-Seine Cedex
Tél : 01 49 60 52 44

Prochaines dates à retenir

- **11/11/16** : dans toutes les communes des Yvelines, 98^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, commémoration de la victoire et de la paix et hommage à tous les morts pour la France ;
- **13/11/16** : cérémonie commémorative à l'occasion de la journée du deuil national allemand au cimetière des Gonards à Versailles ;
- **05/12/16** : hommage national aux "Morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie..

En raison de l'état d'urgence et de Vigipirate « attentats », le gouverneur militaire de Paris a décidé, conformément aux directives de l'EMA, que la participation de militaires en armes et d'instrumentistes aux cérémonies et manifestations à l'extérieur des enceintes militaires est soumise aux ordres du GMP et OGZDS de Paris. Seule la délégation de la DMD est autorisée s'il y a présence effective des forces intérieures de sécurité.

A voir

- **12 octobre 2016 - 29 janvier 2017** :

Exposition "Guerres secrètes", organisée avec le soutien de la DGSI, de l'ECPAD et du CIC au musée de l'Armée aux Invalides et qui montre en quoi les guerres secrètes sont un des modes d'action répertoriés des États contemporains, tant du point de vue politique et diplomatique que militaire.

**Rappel de quelques adresses****Délégation militaire départementale des Yvelines (DMD)**

Caserne d'Artois
BP 70269 - 78002 Versailles Cedex
Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79

Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG)

Caserne d'Artois
9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles
Tél : 01 30 97 55 80 / 01 39 50 15 02 - Fax : 01 39 02 28 22

Centre d'information et de recrutement des forces armées

(CIRFA) - bureaux Terre Air et Marine
7 rue des Chantiers - 78000 Versailles
Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 - Fax : 01 39 25 92 10

Centre d'information et de recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :

121 Boulevard Diderot - 75012 Paris
Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

Etablissement du service national d'Ile-de-France (ESN) et Centre du service national de Versailles (CSN) :

Caserne d'Artois
9 rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles
Tél : 01 30 97 54 64/01 30 97 55 18
Adresse postale : GSBdD Versailles
Etablissement du service national Île-de-France
CS 10702 - 78013 Versailles Cedex

Directeur de la publication : lieutenant-colonel Frédéric FEUILLÂTRE
Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY

L'INSTANT DEFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79